

obe a



MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

www.obea.fr

Développer une culture de prévention des risques professionnels dans les établissements - DPC

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions législatives et réglementaires du code de travail relatives à la santé, à la sécurité au travail, à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs
- Connaître le dispositif de sanctions pénales en matière de sécurité et de santé au travail
- S'approprier une méthodologie d'évaluation des risques professionnels
- Elaborer un plan de prévention

PUBLIC

Tout personnel d'encadrement des établissements publics et privés, Les personnels de la médecine du travail, Les personnels de la gestion des risques et de la qualité

PROGRAMME

1- Le cadre réglementaire et législatif

- Code du travail, code pénal
- La jurisprudence

2- Les plans de santé au travail

- Le Plan Santé au Travail (PST) 2005-2009 : diffusion d'une culture de prévention
- Le 2ème Plan Santé au Travail 2010-2014 : développement de la santé et du bien-être au travail et l'amélioration des conditions de travail

3- La méthodologie pratique de déploiement d'une politique de prévention des risques professionnels

- De la connaissance du risque à la mise en Œuvre d'actions de prévention

4- De l'analyse terrain à l'exploitation des données

- Recensement et évaluation des risques
- Elaboration d'un plan d'actions

5- L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels

- Préparation de la démarche

6- La réalisation du document unique et la mise en Œuvre du plan de prévention des risques professionnels

TOUTES LES SESSIONS